

OPÉRATION MAI 2022

JE PASSE AU VÉLO!

**Aide de
50€ à 400€
pour l'achat
d'un vélo**

avec ou sans
assistance
électrique

terresdemontaigu.fr



TERRES DE
MONTAIGU



PASSONS AU VÉLO !

Faire de Terres de Montaigu un territoire cyclable pour développer la pratique du vélo au quotidien : l'objectif est fixé par le Schéma Vélo intercommunal !
Pour cela, la Communauté d'agglomération met en place une opération d'aides à l'achat de vélo, au mois de mai 2022, allant de 50€ à 400€ pour les habitants ou entreprises du territoire.

QUEL DISPOSITIF ?

Terres de Montaigu propose une aide financière pour l'achat de vélos, avec ou sans assistance électrique, neufs ou d'occasion, achetés chez un professionnel.

MONTANTS DES AIDES

(sans conditions de ressources)

VÉLO MÉCANIQUE

50 €



200 €
FAMILIAL OU CARGO



VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

100 €



400 €
FAMILIAL OU CARGO



LES PRINCIPALES CONDITIONS

POUR LES HABITANTS :

- **Personne majeure domiciliée sur le territoire** de Terres de Montaigu (résidence principale) ;
- **Achat d'un vélo neuf ou d'occasion** après 1^{er} mai 2022 ;
- **1 seule aide par foyer.**

POUR LES ENTREPRISES :

- **Entreprise implantée sur le territoire** de Terres de Montaigu ;
- **Achat d'un vélo neuf ou d'occasion** après le 1^{er} mai 2022 ;
- **2 aides maximum par entreprise.**

Retrouvez l'ensemble des conditions dans le règlement d'attribution des aides à l'achat sur www.terresdemontaigu.fr

Les personnes physiques et morales ayant déjà bénéficié d'une d'aide(s) à l'achat de vélo lors de l'opération Aides vélos menée en 2021 ne peuvent être éligible à l'opération 2022.

POUR SOLLICITER UNE AIDE À L'ACHAT

- **Remplir directement la demande en ligne sur terresdemontaigu.fr à compter du 1^{er} mai 2022**
- Si vous rencontrez des difficultés pour remplir votre demande en ligne, vous pouvez contacter la mairie de votre commune.

A circular blue badge with white text that reads "Tuto en ligne".

PIÈCES DU DOSSIER :

- facture du vélo au nom et à l'adresse du demandeur datée
- RIB au nom du demandeur

Les dossiers de demande seront traités par ordre d'arrivée et dans la limite du budget disponible.

D'AUTRES AIDES COMPLÉMENTAIRES PEUVENT-ÊTRE SOLLICITÉES

- **Le bonus vélo de l'État pour les vélos à assistance électrique** : economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique
- **L'aide de la région Pays de la Loire** pour les abonnés ALEOP (vélos pliants et à assistance électrique) : aleop.paysdelaloire.fr

Pour l'achat de votre futur vélo et bénéficier des conseils de professionnels, n'hésitez pas à vous rapprocher des vendeurs de vélo du territoire.

Retrouvez la liste sur
www.terresdemontaigu.fr

RENSEIGNEMENTS

Pôle aménagement et environnement

35 Avenue Villebois Mareuil
85600 MONTAIGU-VENDEE
(Montaigu)

mobilite@terresdemontaigu.fr

02 51 46 45 45

Terres
d'énAIRgie
#JESUISCLIMACTIF



TERRES DE
MONTAIGU

